



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 7/04/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant M. Sylvain BRUGIRARD Tél.: 06.30.03.61.71

Inscription au registre des Mandats NºAF22464

SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)
Je /nous soussigné(s), Noms, Prénoms, Date et lieux de naissance: QTABES 02/12/1965 Brigille - Deinielle SANCHO-Née DARRIBUP
Marié) Célibataire / Veuve / Séparé / Divorcé / Pacsé. Régime matrimonial : Professions : Hyprimate / Communities
Water start of marks de Landon from Luther

Maison Cadastrée AK 55 d'une contenance totale de 534 m²

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître... Toulouse.

cours Bu produin 11/04/19)

Séquestre :

solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-deszous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH). En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître ...Toulouse...

à ...Tarbes.......

CLÂUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière :

Signature client:

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres): 77 000 €, (Lettres): Soixante-dix-sept mille euros. Dont le Prix net propriétaire(s): 70 000 euros.

Honoraires: nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret No72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 7000 (lettres): Sept mille euros.

Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

Fax: 05.62.34.66.60 Tél.: 05.62.34.54.54 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com

Obligations du MANDANT : -Fendant toute la durée du mandat, le MANDA	FT s'engage à ratifier la vente à tout acquéreur qui l	ui sera présenté par LE MANDATAI	IRE, en acceptant le	es conditions, prix et charges précisés par ce
mandat et à libérer les lieux pour le jour de l'acte s - Le MANDANT s'interdit expressément pendan	toute la durée du mandat et les 24 mois fermes q	ui suivent, de vendre directement, i	indirectement, les b	iens ci avant désignés, sans le concours du
MANDATAIRE, y compris avec un autre interméd - Le MANDANT s'engage en cas d'engagement l'assurance écrite immédiatement au MANDAI	iaire, à un acquéreur qui lui aurait été présenté par le de sa part, ou d'un autre cabinet (compromis, sou AIRE, en lui notifiant par lettre recommandée av	e MANDATAIRE. us-seing, vente), pendant la durée d ec accusé de réception, que les bien	iu présent mandat : s ne lui ont pas été	et deux ans après son expiration, à fournir
prénoms et adresses de l'acquèreur, le notaire cha Cette notification mettra fin au mandat de vente e	rge d'authentifier la vente, et de l'agence eventuellen 1 évitera au mandataire d'engager la vente avec un ai	ient intervenue ainsi que le prix de ve itre acquéreur, et épargnera au MAN	ente unai. DANT, les poursuit	es pouvant être éventuellement exercées par
tet acquéreur et /ou l'agence. Le MANDANT devi . Si la MANDANT présente les biens à vendre dis	a obtenir de son acquéreur l'assurance écrite que les externent ou par l'intermédiaire d'un autre mandatai	biens ne lui ont pas été présentés par ire, ce sera au prix des présentes, de f	r le MANDATAIR! façon à ne pas rêner	E. le MANDATAIRE dans sa mission
Le MANDANT s'engage à produite à la pret	nière demande du mandataire, toute justification ce mandat ont l'accord du ou de tous les autres prop	de propriété, toutes pièces, actes, c	ernneats necessaur	es au dossier. Dans le cas de pluralite de
Le MANDANT s'oblige à donner au MANDAT Le MANDANT s'engage à faire établir à ses frai	AIRE toutes facilités pour faire visiter son bien tous s et sans délai. l'ensemble des constats, états et tout l	les jours aux beures ouvrables. e Dossier de Diagnostic Technique of	bligatoires et notam	ment : les états relatifs au risque
l'exposition au plomb (clause concernant tous les primillet 1007) : état parasitaire à l'installat	immenbles bâtis à usage d'habitation construits avai ion de saz: — à l'installation électrique: et. obligatoù	ot le 01 janvier 1949) ; à l'amiante re depuis le 01 janvier 2010 ; au sv	(immeubles bâtis d stème d'assainissen	ont le permis de construire est antérieur au sent (pour tout immeuble d'habitation non
accordé au réseau public de collecte des eaux usés	s), en l'absence desquels il se priverait de la possibili nce est sanctionnée par un droit de l'acquéreur à pou	té de s'exonérer de la garantie des vic rsuivre la résolution de la vente ou à	es cachés correspon demander au juse u	ndante à l'état manquant ; l'état relatif une diminution du prix ; le diagnostic de
performance énergétique (DPE) dont l'absence pe	ut entraîner une sanction issue du droit commun; let 1965 : (vente d'un lot ou d'une fraction de lot, di	bornage. Ce dossier devra etre anne	me a l'engagement d	les parties.
entorica la MANCDATA I DE à ses frais :	tion mentionnant les métrés de la partie privative de			
t à demander au syndic, en son nom et à ses frais la diagnostic technique. Les diagnostics amignée	communication et copie des documents devant être alomb, et termites concernant les parties communes	e fournis à l'acquéreur, notamment le : et l'état prévus par l'article 721-2 du	e réglement de copr u OCH ainsi oue le 1	opriete, le carnet d'entretien de l'immeuble nombre de lots de la copropriété; le montan
moyen annuel de la quote-part, à la charge du ve focuments que le vendeur contourétaire n'aurais	odeur, le montant du budget prévisionnel correspon nas délà fournis au MANDATAIRE. Ce dossier devr	dant aux dépenses courantes du lot, a être annexé à l'engagement des par	les procedures en c ties. Les frais résult	cours. Cette autorisation ne concerne que le
du MANTANT et les documents y afférents sont l Durée du Mandat :	i propriété du mandant, et lui sezont restitués en fin	de mission sauf convention contraire	des parties.	
La précent mandat est concenti SAMS EVOLUSIS	TTE à comptez de ce jour pour une durée de vingt o re dénonce à tout moment par chacune des parties,	quatre mois (24). Il ne pourra être d à charge pour celle qui entend y met	énoncé pendant les tre fin d'en aviser l'a	trois premiers mois. Passé un délai de troi: autre partie quinze jours au moins à l'avanc
par lettre récommandée avec demande d'avis de r Pouvoirs :	ception (Art. 78 du décret du 20 juillet 1972).			
Le MANDANT donne tous pouvoirs au MAN Réclamer toures les pièces utiles auprès de tr	DATAIRE, pour mener à bien sa mission, notammes sunes personnes privées ou publiques, notamment le	certificat d'urbanisme, les taxes d'imi	position, les titres d	e propriétés, etc.
 Indiquer, presenter et taire visiter les Diens a Etablic (on s'adjoindre ou substituer tout pe 	, vengre a toutes personnes, a cet ettet, le Mandan. ofessionnel au choix du MandaTAIRE nour l'appli	estion des présentes) au nom du MA	e le moyen de visite. ENDANT, tous actes	sous seing privé (compromis en particulier)
éventuellement assortis d'une demande de prêt, a Nézocier, s'il v a lieu, avec tout timlaire d'u	ux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissem a droit de préemption, le préempteur sera subrogé d	ient des présentes et recueillir la sign ans tous les droits et obligations de l	lature de l'acquereu: l'acquéreur : done, i	I.
sera à la charge du préempteur. Le MANDAI Faire eratuitement toute publicité sur tous	VT restant libre de refuser si le prix net propriétaire e supports à sa convenance : petites annonces, vitrine	est inférieur au prix convenu sur le m e : affiche format A4, fichiers inform	andat. Iatiques librement a	ccessibles (internet), également diffuser su
tous les sites internet de son réseau en fon d'accès et de rectification sur les données le	ction des particularités du bien ; conformément à li concernant. Publier toute photographie, étant entend	a loi relative à l'informatique, aux fil lu que le MANDANT est seul proprié	chiers et aux liberté taire du droit à l'im:	es du 66 janvier 1978, le MANDANT a droi age de son bien
 Apposer un panneau « A vendre » (pour les: Communiquer le dossier à tout confrère pro: 	piens dont le prix sur le mandat est au prix de l'estim l'essionnel de son choix et autoriser la délégation de n	ation) et « Vendu par », à l'endroit q	ue le MANDATAIRI	E jugera utile.
 Satisfaire s'il v a lieu à la déclaration d'inte 	de son choix pour l'accomplissement des présentes ntion d'aliéner, exigée par la loi. En cas d'exercice d	n drast de préemption, négocier avec	e l'organisme préem	pteur, bénéficiaire de ce droit à la condition
 Le bien ne pourra faire l'objet d'une campag 	MANDANT garde le droit d'accepter ou refuser le p ne publicitaire qu'à compter de la transmission au M	nx propose par le preempteur, si ce p ANDATAIRE du DPE, le nombre de l	lots de la coproprié	prix demande lé, le montant du budget prévisionnel pour l
lot, les procédures en cours, le tout à la char Le MANDANT accepte que le MANDATAIL	ge du standaux. E récolte et utilise ses données personnelles afin d notaires, diagnostiqueurs, SPANC,) dans le cadre d	e mener à bien sa mission. Le MANI	DANT autorise nota	amment le MANDATAIRE à transmettre se
tot Teef - du sade de la concampation fr	nodifié par la loi n°2014-344 du 17/03/14 art. 35) i « s et au plus tard un mois avant le terme de la périod	La professionnel prestataire de servi-	ices informe le consi	ommateur dar ecrit, dar lettle bolilibative of
avec une clause de reconduction tacite. Cette info	mazion, délivrée dans des termes clairs et compréhe e conformément aux dispositions du premier alinéa,	nsibles, mentionne, dans un encaure	apparent, ia date in	mite de resmanon.
de reconduction. Les avances effectuées après la d	e comormement aux orspositions du premier aimes, lernière date de reconduction ou, s'agissant des cont ours à compter de la date de résiliation, déduction fa	rats a durée indéterminée, aprés la di	ate de transformatio	on du contrat initial à durée déterminée, son
dans les conditions prévues ci-dessus, les somm	es dues sont productives d'intérêts au taux légal. 1 le qui concerne l'information du consommateur. 1	les dispositions du présent article s'	appliquent sans pr	ejudice de celles qui soumettent legalemen
diagrainistement, the contramplicables any conson	mateurs et aux non-professionnels. réalablement à la signature des présentes, i			
consommation, on'il a en le temps nécessa	ire et suffisant pour en prendre connaissance la consommation, le Mandant est informé que, e	, se renseigner et les comprend	re.	
résolution amiable du litige qui pourrait l'oppose	au Mandataire. Les modalités de cette médiation so ire et auquel peut s'adresser le consommateur es	nt organisées par les articles L 611-	1 et suivants et R	612-1 du Code de la consommation.
www.madicys.fr) dont le siège social est situé 73, Faculté de rétractation du MANDANT:	Soulevard de Clichy, 75009 PARIS	/		
le Mandant a la faculté de renoncer au Mandat da Si le Manipa VII entend utilizer cette faculté il	ns le délai de QUATORZE JOURS à compter de la da utilisera le formulaire ci-dessous ou procèdera à t	mute autre déclaration démuée d'am	ibisuité, exprimant	sa volonté de se rétracter et l'adressera et
recommandé avec demande d'avis de réception a	n MANDATAIRE désigné, dans un dèlai de QUATOI e ce délai commence le lendemain à o beure et expire	RZE JOURS, qui commence à courir	le jour de la signatu	tre des présentes, étant précisé que le jour d
L'exercice de la faculté de rétractation par le M	ANDANT ne donnera lieu à aucune indemnité, ni offre de vente des biens, ne devraient débuter qu'à l'e	frais. Les prestations devant être ex	récutées par le MAI	NDATAIRE, dans le cadre des présentes, e
Si le MANDANT demande que l'exécution du M pendant le délai de 14 jours tant que l'Agence n'a	andat débute avant l'expiration du délai de rétracta	tion, cette demande d'exécution inu	médiate du mandat	ne le prive pas de sa faculté de rétractatio
Jouissance : L'entrée en jouissance aura	lien lors de la réalisation de la vente par acte	anthentique, le mandant déclas	rant que les biens	à vendre seront à ce moment, libres
de toute location, occupation ou réquisitio Le MANDATAIRE s'engage à :	4.			
 informer le MANDANT sur tous les élér réaliser toutes les démarches pour vendre 	nents nouveaux (législatifs, prix, situation écc : ce bien sur son réseau, notamment le site in	onomique,). ternet www.abafim.fr.		
- mettre à la disposition du MANDANT u	n espace dédié sur le site www.abafim.fr avec ctuées et des actions entreprises ainsi que de	un accès en temps réel des actio		
- organiser un rendez-vous physique ou tél	éphonique tous les trois mois pour faire le po	int sur le déroulement de sa mi:	ssion.	
 informer le MANDANT de l'accompliss 	lidats acquéreurs : cette sélection permettant ement du mandat par tout écrit remis contr	e récépissé ou émargement ou	LRAR dans l	les huit jours de l'opération, en
	tance ou du reçu délivré, ce, conformément à			
Le MANDANT reconnaît expresséme conformément aux articles L 112-1 et suiva	ent avoir pris connaissance préalablement à la ats du Code de la consommation et avoir re	a signature des présentes, de l'ir çu un exemplaire du présen	stégralité des ser et mandat et de	vices définis au présent mandat, es conditions au recto.
Lignes : 0	A Ger	, le 20		/2019
Mots : 0				
Rayés nuls LE MANDANT	(Propriétaire(s) Conjoint non ;		LE MAN	DATAIRE (Agence)
«Bon pour m	andat _{sa (Nom + préne}	om on de vendre»		«Mandat accepte»
Bon pour of	CACCO . Son pour disconside			Floridat accepte
ATTU	()			Bruss
				V
Panillon à resourner daté et signé par le (tion : à compléter et retourner pour résiliati s) mandant(s) par lettre recommandée avec accusé d	e réception à l'adresse figurant en en	tête au recto du pré	sent document, Conditions :
formulaire à expédier au plus tard le quai suivant	orzième jour de la signature du présent contrat, ou s	i ce délai expire un samedi, dimanche	e ou jour férié ou ch	ômé, le premier jour ouvrable
Je soussigné(e), déclare annuler le mand		Signature(s)	du (des) mandant(s) :
№ de mandat :		***		
Date de signature du mandat de vente : . Nom et prénom du (des) mandant(s) :		ortad Ortad		
Adresse du client :			Date:	AND THE PERSON NAMED IN COLUMN TO TH